

AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS****SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES SITEX**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-

La société SITEX publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 28 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes : la Société F.M.B.Z. KPMG Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGUA ZAMMOURI et le cabinet Adel MADHI.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

(en milliers de dinars)

		2011	2010
ACTIF NON COURANTS		37.761	42.935
Immobilisations incorporelles brutes		1.350	1.339
Moins : Amortissements		(1.246)	(1.192)
Immobilisation incorporelles nettes		104	147
Immobilisations corporelles brutes	Note 1	164.652	164.057
Moins : Amortissements		(127.776)	(122.050)
Immobilisation corporelles nettes		36.876	42.007
Immobilisation financières brutes		807	807
Moins : Provisions		(26)	(26)
Immobilisation financières nettes		781	781
ACTIFS COURANTS		42.400	45.087
Stocks bruts	Note 2	30.782	26.809
Moins : Provisions		(4.485)	(4.068)
Stocks nets		26.297	22.741
Clients et comptes rattachés	Note 3	10.015	15.871
Moins : Provisions		(261)	(248)
Clients et comptes rattachés net des provisions		9.754	15.623
Autre actifs courants	Note 4	3.925	3.777
Placements et autres actifs financières		177	165
Liquidités et équivalent de liquidités		2.247	2.781
TOTAL ACTIF		80.161	88.022
CAPITAUX PROPRES		46.559	48.687
Capital social		23.063	23.063
Réserve	Note 5	41.499	41.522
Subventions d'équipements	Note 6	1.361	990
Résultats reportés		(16.888)	(13.149)
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		49.035	52.426
Résultat de l'exercice		(2.476)	(3.739)
PASSIFS NON COURANTS		3.532	6.276
Emprunts et dettes assimilées	Note 7	2.493	5.146
Provisions non courantes	Note 8	1.039	1.130
PASSIFS COURANTS		30.070	33.059
Fournisseurs et compte rattachés		3.035	422
Autres passifs courants		2.314	1.971
Concours bancaires et autres passifs financiers	Note 9	24.721	30.666
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		80.161	88.022

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2011
(en milliers de dinars)(**)

		2011	2010
Revenus	Note 10	69.271	57.230
Coût des ventes	Note 11	(66.597)	(56.816)
 Marge brut		 2.674	 414
Autres produits d'exploitation	Note 12	1.093	3.734
Frais de distribution		(574)	(477)
Frais d'administration		(3.173)	(3.091)
Sous-activité		(950)	(1.716)
Autres charges d'exploitation	Note 13	(1.621)	(2.959)
 Résultat d'exploitation		 (2.551)	 (4.095)
Charges financières		(1.071)	(1.027)
Produits de placement		52	47
Autres gains ordinaires		1.615	2.124
Autres pertes ordinaires	Note 14 Note 15	(511)	(780)
 Résultat des activités ordinaires avant impôt		 (2.466)	 (3.731)
Impôt sur les bénéfices		(10)	(8)
 Résultat des activités ordinaires après impôt		 (2.476)	 (3.739)
 Résultat de l'exercice		 (2.476)	 (3.739)

(**) Les chiffres entre parenthèses indiquent des pertes ou des valeurs à déduire

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers de dinars)(***)

	2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	76.204	50.195
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(69.205)	(44.851)
Encaissement Etat	600	379
Décaissement Etat	(3.028)	(3.403)
Intérêts payés	(688)	(297)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	3.883	2.023
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(574)	(720)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	63	2
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(511)	(718)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(61)	(50)
Encaissements provenant des crédits de gestion	7.200	6.000
Remboursements d'emprunts	(3.719)	(5.841)
Remboursements crédits de gestion	(7.200)	(5.400)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(3.780)	(5.291)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	5
Variation de la trésorerie	(408)	(3.981)
Trésorerie au début de l'exercice	2.040	6.021
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1.632	2.040

(***)Les chiffres entre parenthèses indiquent des montants à déduire

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPABLES

Les états financiers de la SITEX sont élaborés conformément aux dispositions de la loi relative au Système Comptable des Entreprises << SCE 1997>>. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

1 – Immobilisations corporelles

Conformément aux dispositions de la politique comptable de la SITEX, les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'origine et font l'objet d'un amortissement linéaire selon les taux ci-après :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : 10 et 15 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 et 10 ans
- Agencements et installations divers : 10 ans

2 – Stocks

Les stocks de matières et produits finis sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours de fabrication sont valorisés aux coûts de production de l'année.

Le coût des produits finis et des encours comprend le prix de revient moyen des matières consommées, la main d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication.

3 – Provisions pour dépréciation des stocks

Les pièces de rechange et les produits auxiliaires inutilisés depuis plus de cinq années font l'objet d'une provision pour dépréciation des stocks.

Pour les produits finis, une provision est constatée pour les articles dont la valeur de réalisation est inférieure au prix de revient.

4 – Provisions non courante

4.1 – Provisions pour litiges et contentieux : les litiges, avec les administrations fiscale, sociale ainsi qu'avec des tiers, non régularisés à la clôture de l'exercice font l'objet de provisions pour litiges et contentieux.

4.2 - Provision pour fonds de prime de fin de carrière : cette provision est calculée en fonction des indemnités de départ à la retraite normale à accorder au personnel continuant à bénéficier de l'ancien statut de la SOGITEX.

5 – Produits d'exploitation

Les produits de la vente de tissus, d'articles confectionnés, de produits semi-ouvrés, de coupons ainsi que les produits de transports de marchandises sont évalués à la juste valeur des contreparties de liquidité reçues et à recevoir.

6 – Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont passés en frais généraux et supportés dans l'exercice.

7- Opérations libellées en monnaie étrangères

Les éléments d'actif et de passif libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'arrêté comptable. Les gains et les pertes de change observés sont inclus dans la détermination du résultat net de la période.

8 – Sous-activité

Il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production.

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration, non imputés au coût de production.

Pour la détermination de la capacité normale de production, il a été convenu de prendre la moyenne de la production des cinq dernières années.

9 – Etat de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie, faisant partie des états financiers, renseigne sur la manière avec laquelle la SITEX a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissements. Pour l'établissement de cet état, la SITEX a utilisé la méthode de référence préconisée par le SCE 1997.

B – NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 36,876 millions de dinars au 31 décembre 2011 contre 42,007 millions au 31 décembre 2010.

	(En milliers de dinars)	
	2011	2010
Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	164.057	162.961
Valeur des immobilisations acquises au cours de l'exercice	940	3.140
Valeur des immobilisations sorties au cours de l'exercice	(345)	(2.044)
Valeur brute des immobilisations à la clôture de l'exercice	164.652	164.057
Amortissements au début de l'exercice	122.050	116.097
Dotations de l'exercice	5.990	6.504
Amortissements des sorties au cours de l'exercice	(264)	(551)
Amortissements à la clôture de l'exercice	127.776	122.050
Valeur nette des immobilisations à la clôture de l'exercice	36.876	42.007
Dont terrains à Sousse et à Ksar Hellal (surfaces : 270 775 m ²)	1.557	1.557
Et constructions (surfaces couvertes : 122 014 m ²)	8.313	8.313

Note 2 : Stocks

Les stocks s'élèvent à 26,297 millions de dinars à fin 2011 contre 22,741 millions de dinars au 31 décembre 2010.

	(En milliers de dinars)	
	2011	2010
Matières premières, auxiliaires et consommables	16.223	17.297
Produits finis et encours de production	14.559	9.512
Total brut des stocks	30.782	26.809
Provisions	(4.485)	(4.068)
Total net des stocks	26.297	22.741

Note 3 : Clients et comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2011 à 9,754 millions de dinars contre 15,623 millions de dinars à fin 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Total clients et comptes rattachés	10.015	15.871
Provisions pour créances douteuses	(261)	(248)
Total net des clients et comptes rattachés	9.754	15.623

Note 4 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à 3,925 millions de dinars à fin 2011 contre 3,777 millions de dinars à fin 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Fournisseurs (avances, emballage à rendre, ristournes)	2	2
Personnel	899	594
Etat impôts et taxes	2.960	3.073
Débiteurs divers	26	60
Charges constatées d'avance	38	48
Total des autres actifs courants	3.925	3.777

Note 5 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 41,499 millions de dinars à fin 2011 contre 41,522 millions de dinars à fin 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Réserve légale	2.306	2.306
Réserve pour investissements :	35.157	35.157
Prime d'émission	3.193	3.193
Produits fonds social	843	866
Total des réserves à la fin de l'exercice	41.499	41.522

Note 6 : Subventions d'équipements

Les subventions d'équipements s'élèvent à 1,361 millions de dinars à fin 2011 contre 0,990 millions de dinars à fin 2010, soit un écart de 0,371 million de dinars .

Note 7 : Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 2,493 millions de dinars à fin 2011 contre 5,146 millions de dinars à fin 2010. Ces emprunts sont garantis par nantissement du fonds de commerce et hypothèque sur titres fonciers.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Emprunts en dinars (de TMM + 0,75 à TMM + 1,75)	5.146	8.481
Moins échéances à moins d'un an	(2.653)	(3.335)
Emprunts échéances à plus d'un an	2.493	5.146

Note 8 : Provisions non courantes

Les provisions non courantes s'élèvent à 1,039 millions de dinars à fin 2011 contre 1,130 millions de dinars à fin 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Provision pour charges, litiges et contentieux	411	466
Provision pour restructuration	15	68
Fonds pour prime de fin de carrière	613	596
Total des provisions non courantes	1.039	1.130

Note 9 : Concours bancaires et autres passifs assimilés

Les concours bancaires s'élèvent à 24,721 millions de dinars au 31 décembre 2011 contre 30,666 millions de dinars au 31 décembre 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Echéance à moins d'un an sur emprunts non courants	2.653	3.335
Concours bancaires courants – financement de stocks	21.275	26.425
Banques (soldes débiteurs)	72	534
Intérêts courus sur emprunts non courants	262	259
Comptes de régies et avances	459	113
Total concours bancaires	24.721	30.666

Note 10 : Revenus

Les revenus de l'année 2011 s'élèvent à 69,271 millions de dinars contre 57,230 millions de dinars en 2010.

Le chiffre d'affaires global se détermine comme suit :

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Revenus	69.271	57.230
Ventes déchets	597	534
Produits financiers (agios)	28	61
Chiffre d'affaires global	69.896	57.825

Les ventes de déchets ont été déduites des coûts de fabrication. Les produits financiers ont été déduits des charges financières.

Note 11 : Coût des ventes

Le coût des ventes de l'année 2011 s'élèvent à 66,597 millions de dinars alors que celui de l'année 2010 est de 56,816 millions de dinars.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Consommation matières	43.134	28.399
Main d'œuvre (hors sous-activité)	9.665	8.101
Frais généraux variables	11.788	11.170
Frais généraux fixes (hors sous-activité)	7.567	7.374
Total des frais	72.154	55.044
Autres ventes (déchets)	(597)	(534)
Variation des produits en cours	(4.960)	2.306
Coût des ventes	66.597	56.816

Note 12 : Autres produits d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'année 2011 s'élèvent à 1,093 millions de dinars contre 3,734 millions de dinars à fin 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Reprises sur amortissements et provisions.	1.093	3.734
Total des autres produits d'exploitation	1.093	3.734

Note 13 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'année 2011 s'élèvent à 1,621 millions de dinars contre 2,959 millions de dinars à fin 2010.

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Provisions :	1.428	2.571
- Prime de fin de carrière	28	33
- Dépréciation des stocks	1.337	1.838
- Risques et charges	45	696
- Créances douteuses	18	4
Autres charges d'exploitation	193	388
Total des autres charges d'exploitation	1.621	2.959

Note 14 : Autres gains ordinaires

Les gains ordinaires de l'année 2011 s'élèvent à 1,615 millions de dinars contre 2,124 millions de dinars pour l'exercice 2010 :

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Gain de change	1.073	810
Produits nets sur cession d'immobilisations	55	2
Autres produits divers ordinaires	487	1.312
Total des gains ordinaires	1.615	2.124

Note 15 : Autres pertes ordinaires

Les pertes ordinaires de l'année 2011 s'élèvent à 0,511 millions de dinars contre 0,780 millions de dinars pour l'année 2010 :

(En milliers de dinars)

	2011	2010
Perte de change	426	704
Pertes sur exercices antérieurs	85	76
Total des pertes ordinaires	511	780

Note 16 : Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement de l'année 2011, s'élèvent à 3,975 millions de dinars, contre 2,756 millions de dinars pour l'année 2010.

Note 17 : Engagements hors bilan

- Les engagements donnés à fin décembre 2011 : 6,486 millions de dinars, essentiellement les sûretés consenties par la société et des cautionnements douaniers.
- Les engagements reçus à fin décembre 2011 : néant.
- Les engagements réciproques à fin décembre 2011 : 3,696 millions de dinars.

Annexe 6

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE

(En milliers de dinars)

Charges par nature

Charges par destination	TOTAL	Achats consommés & f. généraux	Charges de personnel	Amortis. & provisions	Autres charges
Coût des ventes (note 11)	72.154	54.923	9.665	5.263	2.303
Frais de distribution	574	46	359	32	137
Frais d'administration	3.173	75	1.623	263	1.212
Autres charges d'exploitation	2.959	9	183	2.571	196
Charges financières	1.071	0	0	0	1.071
Sous-activité	950	0	464	486	0
Autres pertes ordinaires	511	0	0	0	511
Total :	81.392	55.053	12.294	8.615	5.430

**RAPPORT GENERAL SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011**

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du juin 2009, nous avons examiné les états financiers de la Société Industrielle des Textiles "SITEX" pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

1 – Responsabilité du Management de la société

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2011 font apparaître un total du bilan de **80.161** mille Dinars, un résultat net déficitaire de **2.476** mille Dinars, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **49.035** mille dinars et une trésorerie nette de **1.632** mille dinars à la fin de l'exercice ont été établis par le conseil d'administration de votre société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2 – Responsabilité des Commissaires aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptable retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3 - Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la Société Industrielle des Textiles « SITEX » au 31 décembre 2011 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis selon les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

4 - Vérifications et informations spécifiques

- Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

Tunis, le 27 Avril 2012

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Member firm of KPMG International



Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Cabinet Adel MADHI

Adel MADHI



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011**

Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2011

La convention de coopération technique et commerciale entre les sociétés SWIFT Textiles Europe Limited et SITEX date depuis le 27 Septembre 1973. Elle a été renouvelée régulièrement depuis sa signature. Le prochain renouvellement interviendra le 27 septembre 2013.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- 1 La rémunération annuelle brute du président du conseil d'administration a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 9 Octobre 2008 pour un montant de 84 000 DT.
- 2 La rémunération annuelle brute du directeur général ayant opté pour le maintien de son statut de salarié a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 16 juin 2011 comme suit :
 - Un salaire annuel brut de 84 000 DT.
 - Une indemnité annuelle brute afférente à la fonction de directeur général de 42 000 DT.
- 3 Des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration selon décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 16 Juin 2011. Le montant global brut annuel de ladite rémunération est de 63 000 DT.
- 4 La rémunération des membres du Comité permanent d'audit tel que fixée par l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2011 est de 13 500 DT à répartir entre les membres dudit comité.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 Avril 2012

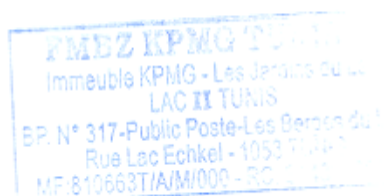
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Member firm of KPMG International



Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Cabinet Adel MADHI

Adel MADHI

